

SAINT-FOUR

La rocade s'invite à la signature des contrats avec le Conseil général

À l'occasion de la signature du contrat de ville avec Saint-Flour, le sénateur-maire Pierre Jarlier a interpellé le président du Conseil général Vincent Descœur pour savoir si le projet de contournement de la ville était toujours une priorité.

Le conseil général du Cantal a consacré 971 000 € pour les enveloppes Fonds d'équipement des communes (Fec) de l'ensemble de l'arrondissement de Saint-Flour. Au titre du contrat de ville, Saint-Flour bénéficie par ailleurs d'une enveloppe de 360 000 €⁽¹⁾ pour la période 2009-2011. Enfin, le projet de territoire pour l'arrondissement prévoit, pour la période 2010-2012, une enveloppe de 5 833 067 €, en soutien d'investissements à réaliser par les communautés de communes, de l'ordre de 35,7 millions d'euros.

À l'occasion de la signature de ces contrats par Vincent Descœur, Pierre Jarlier a évoqué le sujet de la rocade, afin de savoir si ce projet était toujours dans l'ordre des priorités du Département.

Vincent Descœur confirme

"Je crois me souvenir que l'échéance de la Déclaration d'utilité publique (DUP) était fixée à fin 2009. Où en est-on ? La rocade, ce projet capital pour l'ensemble du Cantal, cette route facteur de désenclavement de toute une partie du territoire, fait-elle toujours partie des priorités du Conseil général ?"

À question précise, la réponse du président Descœur ne l'a pas moins été : "Je vais redire ici que ce projet de contournement de Saint-Flour, en termes d'aménagement de voirie, est le projet prioritaire du Conseil général. J'ajouterai que le premier contrarié, c'est bien le Département qui a perdu du temps et de l'argent".

Et Vincent Descœur de préciser : "Nous en étions au stade de donner des ordres de service pour construire les ouvrages d'art quand le chantier s'est arrêté. Nous étions déjà engagés autour de 2,5 millions d'euros dans cette opération.



Un petit goût de rocade à Saint-Flour, salle des Jacobins.

Je rappelle que nous avons par ailleurs inscrit pour la rocade 500 000 € au titre du budget 2010".

Quant au calendrier, il était donné par Jean-Luc Savignac, chef de service au Conseil général : "Il a fallu tout reprendre à zéro au niveau des études, soulignait-il. Des études complémentaires sont en cours de bouclage. C'est un dossier minute que l'on présentera le 16 février à Saint-Flour, au cours d'une réunion avec les services de l'État, pour vérifier la conformité du dossier. À cette occasion, un cabinet de conseil juridique sera présent afin que le dossier soit le plus inattaquable possible avant de

le déposer en préfecture. Parallèlement, nous négocions avec les entreprises auprès desquelles nous avons été obligés de résilier. Les prétentions sont de 500 000 € et souhaitons minorer cette somme".

Le contournement de Saint-Flour, "c'est l'actualité du Conseil général", rajoutait Vincent Descœur en guise de conclusion, avec la volonté évidente de rassurer sur un dossier dont on parle depuis des décennies, mais qui peine à se réaliser...

C.FOURNIER

(1) Destinée au financement de la requalification des espaces autour de la Halle aux Bleds, et de la restructuration et modernisation de l'école Thioleron.